

2015 - 2020

## PROJET ASSOCIATIF de l'URIOPSS CENTRE

*Unir les associations pour développer les Solidarités*

URIOPSS CENTRE  
29 boulevard Rocheplatte  
BP 35  
45016 ORLEANS cedex 1

Tél. : 02.38.62.34.39

Fax : 02.38.81.29.72

Mail : [uriopss.centre@wanadoo.fr](mailto:uriopss.centre@wanadoo.fr)

Site : <http://www.uriopss-centre.asso.fr>



## Quelques éléments d'histoire

Dans la France des années 1945-1950, le secteur social et sanitaire est marqué par l'importance des "œuvres" dont la source est la charité, la bienfaisance, le secours. Face à l'Etat-Providence annoncé par l'institution de la Sécurité Sociale, redoutant une sorte de nationalisation, l'UNIOPSS naît en août 1947.

Cette naissance est suivie de la création d'Unions Régionales (l'URIOPSS d'Orléans est déclarée le 30 décembre 1949 (Journal Officiel du 7 janvier 1950) sous la présidence de Monsieur Jean RENAUDIN, Directeur Général de l'UNIOPSS) et d'Unions Départementales (UDOPSS). Il s'agit alors de l'UNION REGIONALE INTERFEDERALE DES ŒUVRES PRIVEES SANITAIRES ET SOCIALES.

Le Conseil d'Administration de l'URIOPSS Centre est à l'origine composé de notables, actifs dans les organisations caritatives et associatives.

Six présidents seulement se succéderont depuis sa création en 1950 :

- Monsieur BECCARIA, puis Monsieur LE BORDAIS, jusqu'en 1975
- Monsieur DUBREUIL-CHAMBARDEL, de 1975 à 1987
- Monsieur LEBRETON, de 1987 à 2003
- Madame PROT-LEGER, de 2003 à 2011
- Monsieur DELAVEAU, depuis 2011

A partir de 1955, un chargé de mission de l'UNIOPSS se voit confier une délégation pour siéger dans diverses commissions régionales, organiser les premières réunions annuelles de prix de journée, appuyer les démarches administratives des adhérents, soutenir leurs représentations dans divers organismes. C'est le rôle que remplira Monsieur Pierre LENEPVEU de 1955 à 1970, période marquée par une modification structurelle du secteur liée notamment au désengagement progressif des congrégations religieuses, ainsi qu'au renforcement de la professionnalisation des intervenants et à l'institutionnalisation des organisations.

En 1971, un premier directeur est nommé. Monsieur Jean-René RAFESTIN, jeune retraité, occupe ce poste à mi-temps jusqu'à fin 1979.

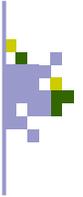
Lui succéderont :

- Monsieur Bruno NENERT, de décembre 1979 à décembre 1992
- Madame Annick BOURRET, de décembre 1992 à juillet 1995
- Monsieur Dominique SACHER, de septembre 1995 à avril 2007
- Monsieur Johan PRIOU, depuis avril 2007

Dans un contexte de développement du secteur sanitaire et social, l'URIOPSS Centre s'est attachée à répondre, avec son réseau et les Fédérations sectorielles, aux besoins des associations, des bénévoles et professionnels dirigeants. D'abord technique (veille juridique et sociale, budget, formation ...), l'Union a aussi rapidement un rôle d'interface entre les pouvoirs publics et les associations. L'URIOPSS accompagne le secteur des personnes âgées en établissement, puis à domicile, et des personnes handicapées. Suite au second choc pétrolier, elle s'est fortement investie dans la lutte contre l'exclusion et a été motrice dans la création d'ALERTE. Elle est aussi très impliquée dans le champ de l'enfance, notamment avec la décentralisation de l'Aide Sociale à l'Enfance. Au milieu des années 90, l'URIOPSS Centre s'est investie sur l'accès aux soins des plus démunis, sur la complémentarité entre le médico-social et la psychiatrie, et a accompagné l'offre sanitaire associative dans la nouvelle gouvernance hospitalière. Elle est ainsi aujourd'hui mobilisée sur l'ensemble du champ sanitaire et social, en accordant une place importante aux départements comme en témoignent, depuis 1987, les Groupes de Liaison des Associations Sanitaires et Sociales (GLASS - "échelon départemental" de l'URIOPSS).

Forte de cette construction, l'Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux du Centre regroupe, en 2015, 215 associations et fédérations, petites et grandes, et 550 établissements et services, représentant environ 20 000 salariés, répartis sur 6 départements.

L'équipe opérationnelle comprend aujourd'hui 9 salariés.



## Les valeurs de l'URIOPSS Centre

Les principes d'action qui sous-tendent les objectifs et missions de l'URIOPSS Centre :

### Primauté de la personne

C'est le respect de la personne et de sa dignité, l'acceptation de la personne dans sa globalité (son histoire, son environnement, sa singularité, ses difficultés). La personne étant au centre du dispositif, cette valeur doit être première pour toutes les parties prenantes de l'URIOPSS Centre.

### Esprit de solidarité

C'est l'ouverture aux autres dans le respect des personnes et de la diversité associative pour favoriser la participation de tous à la vie de la société.

### Esprit désintéressé

Fondée sur le bénévolat et l'altruisme, notre Union est sans finalité lucrative.

### Liberté d'expression et démocratie

Par son indépendance morale et politique vis à vis des pouvoirs publics en place, l'URIOPSS Centre s'exprime de façon libre et autonome dans le seul intérêt des personnes en difficulté.

Dans le respect de l'autre et de ses opinions, l'URIOPSS Centre recherche un dialogue constructif et franc, avec tous ses partenaires, et refuse l'intolérance.

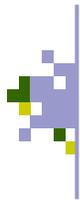
## Objectifs et finalités l'URIOPSS Centre

**Objectif principal** : rassembler les organismes privés à but non lucratif (*associations, fondations, congrégations, réalisations mutualistes, coopératives ...*)<sup>(1)</sup> des secteurs sanitaire, social et médico-social dans la transversalité et le respect des diversités sectorielles, avec un souci d'unité.

<sup>(1)</sup> nous utiliserons ensuite le terme "associations" pour nommer les organismes privés à but non lucratif

Afin de :

- **Défendre et promouvoir les valeurs qui fondent son projet associatif ;**
- **Veiller à la prise en compte de l'intérêt et des besoins des personnes vulnérables ou en difficulté**, par ses adhérents, les politiques publiques et la société dans son ensemble ;
- **Promouvoir l'initiative privée non lucrative ;**
- **Dynamiser le tissu social ;**
- **Valoriser la richesse, la diversité et la plus-value des associations auprès des décideurs locaux et du grand public ;**
- **Rechercher des solutions innovantes et adaptées aux problématiques émergentes repérées par les associations ;**
- **Confirmer la légitimité de l'Union comme l'interlocuteur représentatif du mouvement associatif sanitaire et social, dans son ensemble, dans la transversalité et le respect des diversités sectorielles.**



## Les missions et moyens d'action de l'URIOPSS Centre

### Les missions

**Représenter et défendre** les associations dans leur diversité auprès des pouvoirs publics.

**Informier** ses adhérents et ses partenaires, notamment par : des publications, un site internet, des journées d'étude, de la documentation, des séminaires...

**Animer** par l'échange et la réflexion, pour rechercher consensus et prises de positions communes, avec notamment : les Commissions sectorielles, les Groupes de Liaisons départementaux des Associations Sanitaires et Sociales (GLASS), les journées de rentrée sociale...

**Conseiller et apporter son expertise** (veille juridique, technique et stratégique), avec ses Conseillers techniques et des intervenants spécialisés extérieurs.

**Former** bénévoles et salariés, par des actions spécifiques de qualité et adaptées, pour répondre à des besoins non satisfaits, à un coût attractif, en complémentarité avec les autres offres de formation.

**Observer** l'évolution de la Société **et analyser** les besoins prioritaires à promouvoir.

**Proposer** des solutions réalistes et adaptées aux besoins mis en évidence.

**Communiquer** en interne avec ses adhérents pour rendre compte, et en externe, auprès des autorités et du grand public, pour sensibiliser et interpeler.

### Les moyens d'action

#### **Les ressources humaines**

Le **Conseil d'Administration**, émanation de l'**Assemblée Générale**, et son **Bureau**, représentatif des diversités géographiques et sectorielles, définissent la politique générale. Le **Directeur**, assisté de l'**équipe salariée** et de **personnes ressources**, met en œuvre la politique proposée, sous l'autorité du Président. Les **adhérents** apportent leurs concours et leur soutien à la vie de l'URIOPSS Centre, en contribuant aux réflexions et travaux collectifs, par leur participation aux actions menées par notre Union, ainsi qu'à l'Assemblée Générale.

#### **Les ressources financières**

Les **cotisations** des adhérents constituent la principale ressource de l'URIOPSS Centre, garantissant ainsi son indépendance.

La **participation financière** des adhérents aux actions de formation et journées d'étude réalisées par l'URIOPSS Centre, organisme de formation déclaré, ainsi qu'aux services spécifiques facturés (tels que audit, conseil personnalisé, accompagnement de projet...), couvre les charges liées à la mise en œuvre de ces opérations.

Des actions particulières (formation des bénévoles, accompagnement dans la Gestion prévisionnelle des Emplois et des Compétences, étude sur un territoire donné, partenariat...) peuvent être subventionnées dans le cadre de conventions.

#### **Le réseau : l'URIOPSS et les URIOPSS**

L'URIOPSS Centre est adhérente à l'URIOPSS et participe activement à la vie du réseau. Elle peut ainsi contribuer à l'élaboration des politiques sanitaires et sociales en transmettant les réalités de la base, favorisant les collaborations et les échanges au sein du réseau.

Le Président, les membres du Bureau mandatés et le Directeur participent aux conférences et réunions organisées par l'URIOPSS. Des adhérents mandatés et les conseillers techniques font partie également de commissions ou groupes de travail.



## Engagements prioritaires pour l'avenir (à 5 ans)

- Développer notre fonction d'alerte et d'interface auprès des pouvoirs publics pour porter la voix des associations et affirmer l'importance de leur action.
- Etre force de propositions dans le champ de l'action sociale et de la santé, notamment en actualisant et en promouvant les *Propositions prioritaires de l'URIOPSS Centre*.
- Organiser nos représentations auprès des pouvoirs publics pour défendre l'intérêt collectif et la place des associations :
  - ◇ assurer une représentation équilibrée et transversale de tous nos adhérents, quelque soient leur taille, leur secteur... ;
  - ◇ veiller à la complémentarité, à la nécessaire solidarité inter-associative et à l'interfédéralité, indispensables pour témoigner de la pertinence et de la plus-value associatives ;
  - ◇ organiser les mandats de représentation dans un souci d'efficacité et d'information partagée.
  - ◇ organiser nos relations avec les adhérents nationaux présents en région Centre et les autres acteurs du secteur associatif sanitaire et social.
- Accentuer les relations et les échanges avec les dirigeants bénévoles responsables politiques des associations et soutenir leurs actions.
- Renforcer la fonction de mutualisation interassociative, en matière de veille et d'expertise stratégique, juridique et financière, de veille documentaire, de partage d'expériences...
- Consolider et moderniser les moyens mis en œuvre pour remplir nos missions au plus près des adhérents (GLASS, Commissions régionales, groupes techniques, Bulletin Mensuel, site internet et outils collaboratifs, visio-conférence, réseaux sociaux, journées d'étude, réponses aux préoccupations de nos adhérents...).
- Développer notre communication auprès des médias et de l'opinion publique.
- Renforcer et développer nos différents partenariats dans l'intérêt des adhérents et du secteur associatif en général.
- Faire connaître l'Economie Sociale et Solidaire et promouvoir l'appartenance du secteur social, médico-social et de santé privé à but non lucratif en son sein.
- Assurer une représentation active au niveau national, au sein du réseau UNIOPSS/URIOPSS.

### Suivi du Projet Associatif

*Ce projet est ambitieux !*

*Il est donc essentiel qu'il soit porté par tous les adhérents, le Conseil d'Administration et l'équipe de permanents de l'URIOPSS Centre.*

*En perspective avec l'évolution des politiques sociales et de l'environnement, sa mise en œuvre devra être régulièrement évaluée dans le temps. A cette fin, un Bureau élargi aux membres volontaires du Conseil d'Administration se réunira une fois par an.*



## Annexes

### Extraits des Statuts de l'URIOPSS Centre

Elle a pour but :

- de grouper les Organismes privés sanitaires, sociaux et socio-culturels à but non lucratif de la région Centre,
- de provoquer leur création et de soutenir leur développement quand le besoin s'en fait sentir,
- de faciliter les liaisons et les regroupements entre ces Organismes,
- de constituer un terrain de rencontre, de recherche et de réflexion en ce qui concerne leur raison d'être et leur nécessité dans la vie de la nation,
- de les représenter et d'assurer la sauvegarde de leurs intérêts auprès des Pouvoirs Publics, Administrations et Collectivités locales, et des Organismes de toute nature,
- d'assurer leur participation à l'élaboration et à l'exécution des programmes et plans d'équipement sanitaires et sociaux,
- de faciliter par tous moyens appropriés la formation, le perfectionnement et l'information de leurs personnels et des bénévoles,
- de mettre à leur disposition les services techniques et de documentation susceptibles de les aider sur toutes les questions générales et spécifiques concernant leur activité,
- de faire connaître leur esprit, leurs objectifs et leurs activités auprès de l'opinion publique.

L'Union n'a aucun caractère politique ou confessionnel.

### L'URIOPSS Centre a développé un partenariat avec :

- AG2R LA MONDIALE
- CAISSE D'EPARGNE
- CREDIT COOPERATIF
- CREDIT MUTUEL
- SMACL
- SOCIETE GENERALE
- HUMANIS
- BANQUE POSTALE
- GIC
- CHORUM